## REVUE GENERALE

## DE LA GROSSESSE GEMELLAIRE (1)

Par le Dr RENE DECOTRET. Accoucheur de la Maternité. Professeur adjoint d'obstétrique,

(fin)

Conduite à tenir pendant la grossesse. — Quand le diagnostic certain de la grossesse gémellaire a été fait, il faut bien se garder d'en avertir la gestante. On le dira à une ou deux autres personnes de la famille. On causerait peut-être trop d'inquiétude ou de préoccupation à la femme enceinte. Il sera toujours temps de le lui dire après la naissance du premier enfant. On lui fera comprendre que, vû le volume de son utérus, l'accouchement peut se faire avant le terme de la grossesse et qu'elle doit se préparer en conséquence. On lui conseillera le plus de repos possible. On surveillera plus attentivement les urines.

Conduite à tenir pendant l'accouchement. — La conduite à tenir pendant l'accouchement du premier enfant, ne diffère guère de celle tenue pendant un accouchement simple. La marche du travail est généralement lente, à cause de la faiblesse des contractions utérines, faiblesse qui résulte de la distension exagérée de l'utérus. La force qui résulte de la contraction utérine ne se transmet qu'imparfaitement au fœtus qui se présente le premier. La présence du second fœtus gêne l'action de la contraction utérine et des muscles abdominaux. Voilà pourquoi les périodes de dilatation et d'expulsion sont beaucoup plus longues.

Il faut savoir attendre patiemment et ne rompre la poche des eaux que lorsque le col est complètement dilaté, surtout, si l'on n'a pas une présentation du sommet. Tout de même, il ne faut pas attendre aussi longtemps que pour l'accouchement simple. Quand le col est complètement dilaté depuis une heure et demie ou deux heures, il faut agir et terminer l'accouchement.

Quand le premier fœtus est né, il faut placer deux ligatures sur le cordon afin d'éviter l'hémorragie au cas où il y aurait anastomoses entre les placentas ou que les circulations fœtales seraient communes.

<sup>(1)</sup> Voir la première partie dans les Nos de janv., fev. et mars 1907.